NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/13986
5 juin 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 JUIN 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A la demande du Ministre sud-africain des affaires étrangères et de l'information, M. F. R. Botha, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une lettre que M. Botha vous a adressée le 5 juin 1980.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) J. Adrianan EKSTEEN

ANNEXE

Lettre datée du 5 juin 1980, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères et de l'information de l'Afrique du Sud

Certaines personnes - et notamment le Secrétaire général lui-même - se sont récemment en plusieurs occasions déclarées préoccupées de la détérioration du prestige international de l'Organisation des Nations Unies. Pour ma part, je pense également que l'Organisation a beaucoup perdu de sa crédibilité. Le dommage est peut-être irréversible car, si le remède est bien connu, les Etats Membres ne paraissent nullement disposés à l'appliquer. Ce remède consiste tout simplement à respecter la Charte. Seuls ceux qui ne sont pas au fait du fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies peuvent manquer de reconnaître que l'Organisation s'éloigne dans la pratique de ses propres buts énoncés dans la Charte, par exemple :

> "Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde.
>
> Etre un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes."

ainsi que dans le préambule de la Charte :

> "Pratiquer la tolérance, vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage."

On ne peut pas expliquer autrement la convocation d'une réunion du Conseil pour examiner ce qui est appelé "La situation en Afrique du Sud". Comme vous le savez, l'Organisation des Nations Unies n'a pas été créée avec l'objet d'examiner la situation intérieure d'un pays quel qu'il soit : le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte l'exclut expressément. La Charte donne pour tâche à l'Organisation de maintenir la paix entre les nations en cas de menace à la paix; or ce point de l'ordre du jour de la réunion du Conseil de sécurité ne ressortit en rien au maintien de la paix.

Le fait qu'il y ait manifestement deux poids, deux mesures ne peut que ternir encore plus la réputation de l'Organisation. Les accusations incendiaires qui sont lancées déforment grossièrement la situation en Afrique du Sud. Bien des pays situés dans différentes régions du monde, tant des pays industrialisés que des pays en développement, connaissent aujourd'hui des troubles et des agitations intérieures très graves. Pourquoi le Conseil de sécurité ne se réunit-il pas pour

examiner les véritables points chauds du globe? Un membre du Parlement sud-africain a d'ailleurs récemment demandé pourquoi on n'avait pas organisé de réunion du Conseil pour débattre des émeutes, qui viennent d'avoir lieu aux Etats-Unis d'Amérique et ont entraîné des pertes non négligeables en vies humaines alors que les Etats-Unis jugeaient bon de critiquer l'Afrique du Sud a propos des incidents récent .

La vérité est que l'Afrique du Sud est considérée comme un bouc émissaire bien commode par ceux qui souhaitent détourner l'attention de leurs propres difficultés. Le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure de faire quoi que ce soit lors d'un grave acte d'agression commis très récemment, l'invasion armée d'un pays par un autre alors que l'Organisation des Nations Unies a précisément été créée, aux termes de la Charte, pour régler de telles situations. L'agresseur prétend aujourd'hui siéger à la table du Conseil de sécurité pour juger l'Afrique du Sud à propos d'une question qui relève exclusivement de la compétence nationale de ce pays et dont l'examen par le Conseil est constitutionnellement entaché de nullité. Cela montre le degré d'hyprocrisie et de cynisme qui est toléré et cultivé au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Alors que l'Organisation ne manque pas une occasion de dénigrer l'Afrique du Sud, elle ne cherche jamais à prendre la mesure des problèmes de l'Afrique du Sud, les objectifs que poursuit ce pays et les résultats obtenus. Le Secrétariat est un instrument actif de propagande contre l'Afrique du Sud. En particulier, l'Organisation des Nations Unies accorde son appui aux mouvements qui précisément ne cherchent qu'à créer et à stimuler des désordres dans le pays qui aboutissent à des violences inconsidérées. Pour respecter la Charte, les Nations Unies devraient commencer par refuser tout appui aux mouvements qui cherchent à empêcher la bonne marche de l'Etat et qui sont partisans de la violence. L'escalade du conflit entraînera inévitablement une intensification de la violence et aggravera considérablement les problèmes de l'Afrique australe tout entière.

Il est ironique que le Conseil de sécurité fasse montre d'une attitude vindicative à l'égard de l'Afrique du Sud alors même que le gouvernement de ce pays a résolument choisi et entrepris de mettre en oeuvre un programme d'évolution politique constructive et de réforme constitutionnelle visant à répondre aux aspirations de toutes les entités nationales d'Afrique du Sud. Le Gouvernement sud-africain s'est efforcé de multiplier les contacts et les discussions entre responsables en vue d'établir les conditions optimales d'une coopération entre les Blancs et les Noirs, de faire droit aux revendications légitimes et de résoudre les différends. Cette politique de concertation, de débat et de coopération permettra d'améliorer la confiance, la tolérance et la compréhension mutuelles et facilitera la mise en place d'une structure socio-économique et constitutionnelle assurant la justice pour tous sans distinction de couleur ni de race. En réalité, tous les dirigeants d'Afrique du Sud ayant le sens des responsabilités sont en faveur de cette politique qui garantira, dans la sécurité et la dignité, l'avenir de tous les peuples d'Afrique du Sud et d'Afrique australe.

Le Gouvernement sud-africain a montré qu'il était déterminé à rechercher une solution équitable en Afrique du Sud. Il en est cependant qui ne voient pas d'un bon oeil la stabilité et la bonne entente au sein de ce pays. Certains Etats tentent de tirer parti de l'instabilité et du désordre et même de susciter des conflits sans se soucier le moins du monde du bien-être des peuples intéressés.

Les membres de l'ONU qui tentent d'utiliser l'Organisation pour exercer, de l'extérieur, des pressions sur l'Afrique du Sud tout en encourageant la subversion et les conflits à l'intérieur se fourvoient et n'atteindront pas leurs buts. Ces tentatives ne feront que renforcer la détermination de l'Afrique du Sud dans la recherche de solutions internes viables, et elle sait qu'elle est en mesure d'y parvenir. A des problèmes internes, on ne peut apporter que des solutions internes, sans ingérence ni pression extérieures. Cette stratégie dirigée contre l'Afrique du Sud ne parviendra pas non plus à faire oublier la misère et la stagnation tragiques qui sévissent dans de nombreux pays qui se font fort de critiquer l'Afrique du Sud au sein de l'Organisation, ni les désordres et conflits qui en résulteront dans un grand nombre d'entre eux. Ces pays découvrent que l'ONU ne peut être considérée comme une panacée capable de guérir tous leurs maux et d'assurer leur salut ultime. Les vrais points chauds dans le monde d'aujourd'hui se trouvent ailleurs qu'en Afrique du Sud, et c'est à eux que l'Organisation des Nations Unies devrait s'intéresser.

Le Gouvernement sud-africain regrette profondément les heurts qui peuvent survenir entre les autorités et les activistes ou groupes d'activistes, même s'il s'agit d'éléments perturbateurs et particulièrement si ces incidents entraînent mort d'homme; mais, l'agitation étant un phénomène très répandu aujourd'hui, l'Afrique du Sud est en droit d'attendre de ses adversaires qu'ils relativisent leurs critiques.

Le Gouvernement sud-africain ne donne de conseils à personne; de la même façon, il ne tolérera aucune ingérence dans ses affaires intérieures.

Le Ministre des affaires étrangères
et de l'information,

(Signé) R. F. BOTHA